

Comment faire ?

- La personne qui veut léguer ou donner, sur les conseils de son notaire, prend contact avec la Fondation Capucine (voir dernière page)
- Le testateur, ou le donateur, et la Fondation vérifient la bonne adéquation du dossier
- Le legs ou la donation est validé par un notaire

Que deviennent les fonds ?

- Chaque année la FRM lance un appel à projets auprès des structures de recherche médicale
- Le Conseil scientifique de la FRM sélectionne les projets les plus sérieux correspondant aux critères de la Fondation Capucine
- Un Comité exécutif, instance de relation entre la Fondation Capucine et la FRM, choisit un ou plusieurs projets
- Les fonds sont alors affectés à ces projets

Pour nous contacter

**FONDATION
CAPUCINE**
pour GAGNER contre la leucémie

Tél : 03 28 20 30 49
Email : capucine@capucine.org

Consultez notre site www.capucine.org
Suivez nous sur **Facebook** et **Twitter**

« Le soutien financier d'associations comme Capucine est déterminant pour la recherche médicale sur la leucémie et la greffe de moelle osseuse. Les chances de guérison des malades en dépendent largement, merci. »

Dr Paul X.

Fondation créée par l'Association Capucine,
Association Loi 1901 n°8299 - Sous-préfecture de Dunkerque
(Nord) - N° Siren - 484 463 179



Faire un legs ou une donation à la recherche

Choisissez une Fondation
et spécialement

La Fondation Capucine
**« abritée » par la Fondation pour
La Recherche Médicale**

www.capucine.org

Origine de la Fondation Capucine

Cette Fondation a été créée par l'Association Capucine :

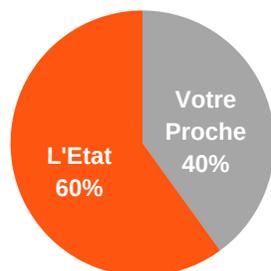
- L'Association Capucine « Pour gagner contre la leucémie » est née en 1996 à Dunkerque de la solidarité autour du décès d'une petite Capucine, atteinte de leucémie
- Son siège social est à Dunkerque et elle compte cinq antennes en France : Dunkerque, Lille, Nantes, Paris et la Vendée
- Ses objectifs : collecter des fonds pour la recherche contre la leucémie, informer et sensibiliser au don de moelle osseuse, informer et accompagner les malades et leurs familles
- Ses bénévoles (aucun salarié) collectent de l'argent toute l'année par divers moyens : repas, spectacles, marchés de Noël, brocantes, dons...
- Cet argent est reversé dans sa quasi-totalité (95%) à des équipes de recherche sélectionnées par des Conseils médicaux et scientifiques

Une Fondation, pourquoi ?

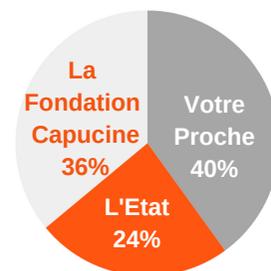
Pour utiliser au mieux legs et donations, l'Association Capucine, reconnue d'intérêt général, a créé en 2019 la Fondation Capucine :

- Les legs et donations à une Fondation sont exonérés de tous droits
- Les assurances-vie sont aussi exonérées
- Si on n'a pas d'enfants, le legs à une Fondation est exonéré de droits : une demande de réversion de 40 % à des proches peut être faite ; ils touchent alors le même montant que s'ils héritaient directement avec 60 % de droits ; la Fondation garde 36 %, l'Etat perçoit 24 %

Legs à un proche



Fondation Capucine Légataire Universel



Pourquoi une Fondation Capucine abritée ?

La création d'une Fondation demande de gros moyens. Certaines grandes Fondations peuvent « héberger » des Fondations « abritées » ou « sous égide » qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les Fondations d'origine



Pourquoi la FRM ?

Après l'examen de plusieurs possibilités, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a semblé la plus adaptée pour héberger la Fondation Capucine :

- Elle est entièrement consacrée à la recherche médicale
- Elle répond aux exigences du label « Don en confiance » *
- Elle dispose d'un Conseil scientifique exigeant qui sélectionne les projets de recherche correspondant aux objectifs de l'Association Capucine
- Depuis plusieurs années, l'Association Capucine finance des projets de qualité présentés par la FRM

(*) Ce label atteste de la bonne gestion des dons et de la transparence financière de la FRM